

N° 39 du 01 juillet 2010

Réforme des retraites : maintenir la pression

L'intersyndicale, à laquelle participait à nouveau FO, a réaffirmé lors de sa réunion du 29 juin, son positionnement sur le projet de réforme des retraites. Elle a décidé de plusieurs initiatives afin de maintenir la pression sur le gouvernement jusqu'au débat parlementaire prévu début septembre 2010. (Voir le communiqué ci-dessous).

Les initiatives proposées par l'intersyndicale sont en cohérence avec les orientations prises par le bureau national du 29 juin.

Les actions proposées ¹ :

- **13 juillet 2010** : il s'agit d'interpeller le gouvernement le jour de la présentation au Conseil des ministres du projet de loi définitif portant réforme des retraites. L'intersyndicale propose des initiatives dans un cadre intersyndical au niveau des territoires pour interpeller les représentants de l'Etat.

Ces initiatives pourraient prendre la forme de rassemblements devant les préfectures et sous-préfectures avec demande de réception de délégations intersyndicales par les préfets et sous-préfets. Au niveau de l'Île de France, un rassemblement intersyndical sera organisé devant le ministère du Travail.

Un texte commun d'interpellation est en cours de rédaction au sein de l'intersyndicale.

Nous vous demandons de voir avec vos interlocuteurs syndicaux locaux pour que les rassemblements aient un caractère réellement intersyndical (fixation de quotas par organisation).

- **7 septembre 2010** : l'intersyndicale a décidé une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations au moment où s'ouvrira le débat parlementaire à l'Assemblée Nationale. Comme le rappelle le communiqué de presse, il faut construire une mobilisation d'ampleur et **faire du 7 septembre une journée d'action encore plus forte que le 24 juin 2010.**

- **Interpellation des parlementaires** : entre le 13 juillet et le 7 septembre 2010, la mobilisation ne sera pas en vacances. La CFDT rencontrera les parlementaires pour leur faire part de ses positions sur les retraites. D'autres feront de même. Cette éventuelle démarche est de la responsabilité de chaque organisation.

¹ Voir également pièce jointe.

La communication CFDT :

- Un document en trois volets à destination des parlementaires.
- Un argumentaire à destination des militants encarté dans Syndicalisme Hebdo du 16 juillet.
- Un tract grand public envoyé aux organisations courant juillet.
- Un tract à destination des jeunes pouvant notamment être utilisé lors de la campagne saisonniers.

Une circulaire spécifique présentera le matériel, ses cibles, son utilisation et le calendrier de réalisation.

Quelques éléments sur l'intersyndicale et le positionnement des différentes organisations syndicales :

L'intersyndicale qui a pris naissance en octobre 2008 avec le début de la crise, poursuit son action depuis maintenant presque deux ans. Les événements de ces dernières semaines ont montré qu'elle répond aux attentes des salariés avec une certaine efficacité pour les mobiliser et créer les conditions d'un rapport de force important vis-à-vis de nos interlocuteurs patronaux et gouvernementaux.

Cette intersyndicale qui ne nie pas les différences d'approche des organisations qui la composent s'inscrit dans la durée parce qu'elle permet l'autonomie d'expression et d'action, tout en proposant des actions sur la base de textes communs. Ceux-ci ne se limitent pas à la dénonciation mais proposent, le plus souvent, des analyses et des revendications communes.

Elle permet, par ailleurs, d'éviter une radicalisation des discours de certaines organisations qui aurait divisé les salariés, diminué le rapport de force et enlevé toute chance de peser dans le débat en marginalisant l'ensemble du mouvement syndical.

Chacune des organisations y trouve son compte.

Pour les organisations les plus petites, c'est le moyen d'exister dans le débat.

Certaines comme Solidaires qui sont sur une opposition frontale et politique au projet de loi font ainsi des concessions importantes.

La CFTC, après une période d'hésitation, a rejoint pleinement l'intersyndicale à l'occasion de la dernière journée d'action. La CGC, confrontée à des tensions internes n'a pas participé à la réunion du 29 juin.

La présence de la FSU lui permet de s'affirmer au niveau interprofessionnel. Elle est toutefois obligée de tenir compte des mots d'ordre de l'intersyndicale dans les actions et propositions de l'intersyndicale fonction publique, là où elle existe réellement.

C'est sans contestation, la CGT et la CFDT qui pèsent le plus dans l'intersyndicale par leur capacité de mobilisation dans les manifestations et leur représentativité dans l'ensemble des secteurs. Le poids de la CFDT est renforcé par sa capacité de proposition et la clarté de sa stratégie.

La CGT souhaite peser sur un certains nombre de points de la réforme tout en contestant l'ensemble du projet et notamment le recul de l'âge légal de départ à la retraite.

L'UNSA est sur la même stratégie que la CFDT.

Quant à FO, son retour dans l'intersyndicale marque le constat de l'échec de sa stratégie d'isolement et de son incapacité à peser seule dans le débat. Elle met de fait en sourdine sa demande de retrait du projet de loi.

Nos priorités d'action : les retraites, mais aussi...

... l'action européenne du 29 septembre

La CFDT s'inscrit de manière dynamique dans l'action décidée par la CES le 29 septembre 2010 qui donnera lieu notamment à une grande manifestation à Bruxelles. L'enjeu est de peser sur l'Union européenne et les Etats membres pour une politique économique et sociale de sortie de crise alors que les politiques d'austérité compromettent la relance.

Une circulaire spécifique sera envoyée rapidement.

Communiqué CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

Ces dernières semaines, les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités se sont mobilisés de plus en plus massivement sur les retraites, notamment le 24 juin 2010. Ils ont réaffirmé leur opposition au projet de réforme injuste et inacceptable du gouvernement, notamment au report brutal des âges légaux à 62 et 67 ans qui pénalise particulièrement les salariés ayant commencé à travailler jeunes et ceux ayant eu des carrières chaotiques et incomplètes. Cette réforme n'apporte, par ailleurs, pas de réponse sur le plan de la pénibilité. Elle aggrave les inégalités entre les hommes et les femmes.

Les organisations syndicales dénoncent la campagne médiatique précipitée du gouvernement qui travestit la réalité du projet.

Cette réforme, une des plus dures d'Europe, arrive dans une situation économique dégradée où le chômage est en hausse continue et touche plus fortement les jeunes et les seniors. Les politiques de rigueur se généralisent dans toute l'Europe en aggravant les inégalités et hypothèquent fortement toute reprise.

Des initiatives intersyndicales viseront à interpeller le gouvernement et ses représentants, aux niveaux national et local, le 13 juillet, jour du Conseil des ministres qui adoptera le projet de loi. Durant l'été, les organisations syndicales interpellent les parlementaires.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA vont poursuivre leur action tout au long du processus législatif de la réforme des retraites.

Elles décident d'une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire. Elles appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à construire ce jour une mobilisation d'ampleur.

29 juin 2010